

Engagement auprès de la communauté

Document d'information destiné aux parents et aux élèves du PEI

Juin 2025

Du service en tant qu'action à l'engagement auprès de la communauté

L'altruisme et l'ouverture d'esprit sont des qualités importantes pour l'ensemble de la communauté du *Baccalauréat International* (IB). En tant qu'élève au *Programme d'école intermédiaire* (PEI), celui-ci accepte de s'impliquer et de s'investir personnellement de façon autonome dans des actions qui bénéficient à sa communauté. Ces expériences permettent aux élèves de tisser des liens entre ce qui est enseigné en classe et ce qui est vécu à l'extérieur du milieu scolaire. Ces engagements ont pour but de développer les compétences et les qualités inscrites au *Profil de la communauté d'apprentissage de l'IB*.

Les objectifs d'apprentissage liés à l'engagement communautaire

1	Explorer des systèmes et prendre conscience de leur rôle au sein de ces systèmes ;
2	Entretenir le dialogue et développer des relations ;
3	S'engager dans des pratiques de réflexion et de réflexivité ;
4	Élaborer et/ou mener une action fondée sur des principes.

Formes d'engagement

L'engagement communautaire peut prendre différentes formes, selon les intérêts des élèves, leur niveau scolaire et le contexte social dans lequel ils/elles vivent. Voici une liste non exhaustive des moyens de s'impliquer auprès de la communauté :

- **Défense d'une cause**: effectuer des recherches ou mener une campagne de défense d'une cause, de sensibilisation ou de lobbying. Créer des affiches, sensibiliser, etc.
- **Recherche-action**: travailler en groupes pour explorer les défis et les besoins de leur communauté, mener des enquêtes, etc.
- **Entrepreneuriat social**: travailler en groupes pour appliquer des stratégies d'entrepreneuriat social.
- **Participation et Renforcement de la communauté**: participer à diverses formes de renforcement communautaire, comme des événements, des partenariats ou des stages, dans le but d'aborder un besoin ou un défi de la communauté.

Les engagements

Chaque année, l'élève au PEI est tenu de s'impliquer dans sa communauté (l'école, une association de quartier ou un Organisme à but non lucratif) afin d'obtenir le Diplôme d'étude secondaire internationale (DESI) et ce, de manière bénévole.

Exigences: effectuer deux activités ponctuelles **OU** une activité à long terme.

Un élève réalise un **engagement ponctuel** lorsqu'il fait quelques heures consécutives, soit *au minimum une demi-journée de bénévolat*. Exemples : collecte de denrées, emballage dans une épicerie, bénévolat à l'école pour une rencontre de parents en soirée, une soirée au Festival des montgolfières, etc.

Un élève réalise un **engagement à long terme** lorsqu'il fait du bénévolat au même endroit:

- pendant *une fin de semaine complète* (ex au Bal de neige) - deux jours ou plus;
- ou *à plusieurs reprises sur le long terme* . (plusieurs semaines à quelques mois). Exemples : activités du midi à la bibliothèque ou au gymnase.

Il est fortement recommandé de faire approuver l'activité de service par un enseignant du PEI afin de s'assurer qu'elle soit conforme avec les objectifs d'apprentissages prescrits au programme.

La consignation des engagements

Pour chacun de ses engagements, l'élève doit compléter le formulaire « *Formulaire_Engagement auprès de la communauté_interactif* », disponible sur le site web de l'école. À noter que la première partie doit être complétée *avant de se présenter* à son engagement. Une fois l'activité de bénévolat réalisée, l'élève doit numériser sa feuille de réflexion et l'insérer dans son VISA SharePoint et conserver la feuille papier dans ses dossiers.

Tous les engagements de bénévolat et les réflexions doivent être complétés au plus tard **le 1^{er} mai de l'année scolaire en cours**. Pour les engagements réalisés après le 1^{er} mai, ceux-ci seront comptabilisés lors de l'année scolaire suivante.

Où trouver des offres d'engagement communautaire

Tout au long de l'année, les offres d'engagement seront communiquées principalement par les moyens suivants:

- foires du bénévolat (2 fois par année);
- messages de la journée (2 fois par semaine);
- site Internet de l'école (vie étudiante/bénévolat);
- babillard situé près du local 196.

Aux élèves, nous vous souhaitons de merveilleuses rencontres. Aux parents, nous vous remercions du soutien que vous leur apporterez.